

PUBLICATION LE 30 mars 2012

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :  
La République du Centre - Ed. du 45 - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

LE MONITEUR

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA  
FERTÉ SAINT AUBIN**

M. Xavier DESCHAMPS - Président

Place Charles de Gaulle

BP 49 - 45240 La Ferté Saint Aubin

Tél : 02 38 76 65 16 - Fax : 03 38 76 59 01

 **Correspondre avec l'Acheteur**


L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

<b>Objet</b>	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DU COMPLEXE AQUATIQUE INTERCOMMUNALE DU COSSON DE LA FERTE SAINT AUBIN</b>
Référence	12CCLFSA07
<b>Nature</b>	Travaux
<b>Type</b>	Execution
<b>Mode</b>	Procédure ouverte , Procédure en application des articles 33 3 <sup>al.</sup> , 40 et 57 à 59 et 72 du Code des marchés publics
<b>Lieu principal d'exécution</b>	Piscine du Cosson, rue Lowendal 45240 L a Ferté Saint Aubin
<b>Délai d'exécution</b>	16 mois + 2 mois de préparation de chantier à compter de l'ordre de service de démarrage du chantier du lot qui commencera en premier les travaux
<b>Durée</b>	18 mois à compter de la notification du marché.
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le projet d'une surface de 2 741,89 mètres carrés, dont la réalisation se fera en deux tranches - une tranche ferme et une tranche conditionnelle - comprend :</p> <p>Pour la tranche ferme :</p> <p>Un espace couvert avec : un espace accueil, administration de 176,83 mètres carrés, des vestiaires, douches, sanitaires de 320,47 mètres carrés, un hall bassin de 468,30 mètres carrés intégrant : un bassin de loisirs/ apprentissage de 140,08 mètres carrés, une lagune de 29,29 mètres carrés, un bassin d'accès au bassin nordique extérieur de 17,35 mètres carrés, des plages et divers locaux - des locaux techniques de 442,09 mètres carrés.</p> <p>Un espace découvert avec : un bassin nordique de 375 mètres carrés (relié à l'intérieur par un bassin d'accès), des plages minérales et des plages engazonnées, un solarium.</p>

Pour la tranche conditionnelle : Un espace forme de 376,96 mètres carrés avec un espace accueil, un bassin de détente et relaxation de 64,06 mètres carrés, un espace hammam / spa de 58,44 mètres carrés, des plages.

La construction est soumise au respect des dispositions du Code de la Construction et de l'Habitat:

- L'établissement constitue un ERP ,
- Classement réglementaire du permis de construire : Etablissement de type X de 3ième catégorie,
- Affectation des locaux : Piscine,
- L'établissement est soumis aux dispositions du Code du Travail (zone Bureau / Administration).
- L'établissement est soumis aux dispositions réglementaires concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des prescriptions techniques a été réalisé dans une démarche HQE visant à préserver l'environnement et participer au développement durable.

#### Nomenclature

#### Classification CPV :

Principale : **45223220** - Travaux de gros oeuvre

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

#### Forme

Division en lots : oui

Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

Marché à tranches conditionnelles une tranche ferme et une tranche conditionnelle en application de l'article 72 du code des marchés publics

Les variantes sont acceptées

#### Quantité ou étendue

la description précise des ouvrages, leurs spécifications techniques et modalités d'exécution sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières de chacun des lots et les pièces graphiques annexées.

Les variantes sont autorisées sur remise initiale des candidats d'une offre de base sous peine de nullité de leur offre.

#### Options

OUI

2 options sont à chiffrées :

- lot 03 : terrassements, VRD, aménagements extérieurs

FOURNITURE D'UNE CLOTURE DE SERIE « PREFABRIQUE EN USINE »

- lot 05 : Fondations - Gros oeuvre - Réseaux sous dallage

Tranche ferme: Goulottes béton pour bassin nordique (cas d'un revêtement type Inox).

La décision de réaliser ou non les options sera prise avant l'attribution du marché.

Lots	Libellé	CPV
N° 1	Désamiantage	45262660
N° 2	Démolitions	45111100
N° 3	Terrassements - VRD - Aménagements extérieurs	45262210
N° 4	Fondations spéciales	45112500
N° 5	Fondations - Gros oeuvre - Réseaux sous dallage	45223220
N° 6	Charpente	45422000
N° 7	Couverture / Isolation / Etanchéité	45261410
N° 8	Bardages - Isolation extérieure	45262650
N° 9	Menuiseries extérieures / Serrurerie	45420000
N° 10	Carrelage / Faïence / Miroiterie	45421150
N° 11	Menuiseries intérieures bois	45421150
N° 12	Faux plafonds	45421146

N° 13	Peinture / Sols souples	45442100
N° 14	Electricité	09310000
N° 15	Chauffage / Traitement d'air	45331000
N° 16	Plomberie sanitaires	45330000
N° 17	Traitement d'eau	45232430
N° 18	Bassins en acier revêtus	14622000
N° 19	Cabines / Casiers / Vestiaires / Equipements spécifiques	45212230
N° 20	Sauna / Hammam / Douches à jets	45211370
N° 21	Décoration florale	45451000
N° 22	Nettoyage fin de chantier	45453100

#### Conditions relatives au contrat

<b>Cautionnement</b>	<p>Une avance est versée au titulaire conformément à l'article 87 du code des marchés publics, sauf si le titulaire refuse de percevoir l'avance tel qu'il l'a mentionné à l'article 4 de l'Acte d'engagement.</p> <p>Le montant de l'avance est fixé à 5 % du montant initial, toutes taxes comprises. Le comptable assignataire des paiements pourra exiger un cautionnement de l'avance.</p>
<b>Financement</b>	<p>L'opération est financée par les crédits inscrits au budget d'investissement annuel de la collectivité.</p> <p>Les prix sont révisibles selon les formules de révisions de prix indiquées à l'article... du CCAP.</p> <p>Le paiement s'effectue par virement et envoi d'un mandat administratif.</p> <p>Le délai de paiement des factures est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement.</p>
<b>Forme juridique</b>	solidaire
<b>Conditions de participation</b>	

#### **Situation juridique** - références requises :




- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Lettre de candidature DC1 (anciennement DC4) et Déclaration du Candidat DC2 (anciennement DC5) disponible à l'adresse suivante : [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr) thème formulaires/marchéspublics
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

#### **Capacité économique et financière** :

- Références requises : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

#### **Référence professionnelle et capacité technique** :

- Références requises : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
  - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

	<ul style="list-style-type: none"><li>- fiches techniques des matériaux</li><li>- l'attestation de visite</li></ul> Marché réservé : NON
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique 40 % : Prix des prestations
<b>Renseignements</b>	<b>administratifs</b> Communauté de Communes du canton de la Ferté Saint Aubin service marchés place Charles de Gaulle BP 49 45240 La Ferté Saint Aubin Tél : 02 38 64 83 82 - Fax : 02 38 76 59 01 <b>techniques</b> Communauté de Communes du canton de la Ferté Saint Aubin Centre technique Municipal ZA- Allée de la Chavannerie Agence Coste Architecture - 11 rue de la Prévôté BP 19 78550 HOUDAN Tél : 01.30.59.54.95 / fax : 01.30.59.54.99 BP 49 45240 la ferte saint aubin Tél : 02 38 64 83 83 - Fax : 02 38 76 69 73
<b>Documents</b>	 : <b><u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></b>  : <b><u>Correspondre avec l'Acheteur</u></b> Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à : Communauté de Communes du canton de la Ferté Saint Aubin service marchés place Charles de Gaulle BP 49 45240 La Ferté Saint Aubin Tél : 02 38 64 83 82 - Fax : 02 38 76 59 01 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : NON
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>15/05/12 à 11h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>120 jours</b> , à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Dépôt</b>	 : <b><u>Déposer un Pli dématérialisé</u></b> Dépôt sous pli à l'adresse suivante : Communauté de Communes du canton de la Ferté Saint Aubin service marchés place Charles de Gaulle BP 49 - 45240 - La Ferté Saint Aubin Tél : 02 38 64 83 82 - Fax : 02 38 76 59 01

**Renseignements complémentaires**

Il est précisé qu'une visite du site avec le maître d'œuvre est fortement conseillée.  
La date est fixée le 23/04/2012 à 14h00 sur le site du Cosson situé rue Lowendal 45240 LA FERTE SAINT AUBIN.  
Une attestation de visite est jointe au DCE, vous devrez la présenter et la faire signer lors de la visite afin de l'inclure dans votre offre.  
Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante :  
<http://www.marches-publics.loiret.com/> (plateforme de dématérialisation

des marchés publics AWS du Conseil Général du Loiret) . réf du dossier en ligne : 12CCLFSA07

L'ensemble des questions relatifs au DCE devront être posées via la plateforme de dématérialisation AWS à l'adresse suivante:  
<http://www.marches-publics.loiret.com> (dossier 12CCLFSA07) au plus tard avant le 4/05/2012

Les réponses seront apportées par courriel auprès de l'ensemble des candidats ayant retirés le DCE via la plateforme de dématérialisation au plus tard le 10/05/2012.

Au-delà du 10/05/2012, aucune question ni réponse ne pourra intervenir.

## Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45000 Orléans

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

**[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)**

**<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout recours gracieux peut être adressé au pouvoir adjudicateur à l'adresse visée au présent avis, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision.

Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis :

- un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art.L.551-1 CJA),
- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art.R.421-2 CJA),
- un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R421-3CJA).

Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7CJA.

- pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 291545, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel « legifrance
- le service public de la diffusion du droit » : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Envoi le 30/03/12 à la publication

© **AWS-Achat**